

LA VILLE DE LA CHAPELLE SUR ERDRE (+ de 20 000 habitants - membre de Nantes Métropole)

Recrute

UN·E CHARGE·E DE LA GESTION URBAINE DE PROXIMITE CDD 1 an

(Cadre d'emplois des Techniciens)

Au sein de la Direction Aménagement du territoire et Transitions, vous serez amené·e à exercer les missions suivantes : Historiquement commune rurale construite autour de son cœur de bourg, La Chapelle-sur-Erdre est désormais une ville urbaine de plus de 20 000 habitants, intégrée à la métropole nantaise, reconnue pour la qualité de ses espaces naturels et agricoles préservés. A mesure que la ville se densifie, la fonctionnalité de ses espaces publics est questionnée. Afin de répondre aux besoins évolutifs des habitants et usagers, leur requalification et réaménagement sont amorcés et mis en œuvre par la Ville et le Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole. Dans ce contexte et au sein de la Direction Aménagement du territoire et Transitions, le ou la chargé.e de la gestion urbaine de proximité sera amené·e à exercer les missions suivantes :

Participer à la coordination des projets urbains de proximité en lien avec les services de la Ville, les services du Pôle Erdre et Cens de Nantes Métropole, et les services centraux de Nantes Métropole :

- Participer à la coordination des projets urbains de proximité en cours et programmés d'ici 2026, en lien avec le Pôle Erdre et Cens, les services centraux de la métropole et les services de la Ville
- Veiller au respect des budgets alloués, des délais et des standards de qualité associés à ces projets
- Participer à l'élaboration et à la mise en place d'une cartographie et d'un outil de suivi de ces projets
- Participer à l'animation des réunions de coordination territoriale
- Rédiger les notes, rapports et projets de délibération relatifs à ces projets

Assurer la valorisation des projets urbains de proximité, en lien avec les services de la Ville et du Pôle Erdre et Cens, auprès des habitants, des usagers et des partenaires extérieurs :

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de concertation relatives aux projets urbains de proximité
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions et supports de communication relatifs aux projets urbains de proximité
- Garantir, assurer et veiller à la bonne communication et à la qualité d'information auprès des riverains et des habitants, en amont et pendant les chantiers relatifs aux aménagements et requalifications des espaces publics de proximité

Etre l'interlocuteur·rice privilégié·e des services de la Ville et de la métropole concernant l'information des projets d'aménagement et des travaux opérés sur l'espace public communal :

- Veiller au respect du circuit interne d'informations relatives aux interventions et projets sur l'espace public
- Rendre compte de l'avancement des projets urbains de proximité aux élus et à la Direction Générale
- Être l'interlocuteur·rice et le relai du Pôle Erdre et Cens auprès des services de la Ville, des élus et des habitants, pour toutes les demandes portant sur la gestion urbaine de proximité et/ou les projets associés.

Spécificités du poste : Disponibilité en soirée, être titulaire du permis B

Rémunération et avantages :

Rémunération Statutaire, RIFSEEP, adhésion au COS 44
35h/semaine

Vos atouts et compétences :

- Vous avez une formation supérieure en urbanisme, aménagement ou génie urbain
- Vous maîtrisez l'organisation des collectivités territoriales
- Vous connaissez les enjeux autour de la transition écologique
- Vous avez des connaissances en SIG
- Vous savez organiser et animer des réunions
- Vous êtes diplomate

Merci d'adresser lettre de candidature et CV à l'attention de Mr le Maire sous **ref 2024-86** à l'adresse suivante :

recrutement@lachapellesurerdre.fr

Vous êtes déjà fonctionnaire, il faudra joindre **une copie du dernier arrêté de situation administrative**

La date limite de candidature est le 19 décembre 2024

Entretiens prévus début janvier